

Appel d'offres

TIC VALLEY

AGEFOS PME Midi Pyrénées

Cahier des charges du projet

Date de lancement de l'appel d'offre : 15 juillet 2011
Date de clôture des candidatures : 31 août 2011

VERSION 01-2011

Attention : La candidature doit impérativement être adressée à AGEFOS PME à l'attention de M. Guillaume DOMERGUE

Sommaire du document

Présentation d'AGEFOS PME	P 1
Présentation du projet TIC VALLEY	P 2
Contenu et modalités de cet appel d'offre	p
Présentation du cahier des charges	P

ORGANISME COMMANDITAIRE

AGEFOS PME MIDI YRENEES

Association régionale agissant pour le compte du Fond d'Assurance Formation des Salariés des Petites et Moyennes Entreprises dénommé AGEFOS PME.

Nos missions

Étude des besoins de Formation Professionnelle et conseil auprès des PME et TPE.

Financement de la Formation Professionnelle des salariés.

Recherche de cofinancements

Information des organismes de formation

Nos actions

Favoriser et développer la Formation Professionnelle Continue dans les PME et TPE.

Informier, sensibiliser, conseiller les entreprises et les salariés.

Accompagner les entreprises dans la mise en oeuvre d'une gestion prévisionnelle des compétences et des actions de formation.

Favoriser l'emploi par l'alternance.

Promouvoir la diversité et l'égalité professionnelle dans l'entreprise au profit de l'employabilité des salariés.

CONTENU DE L'APPEL D'OFFRE TIC VALLEY

*Le projet se répartit en **2 lots***

1. Réalisation d'audit « flash » du fonctionnement du collectif et de la situation des entreprises candidates

2. Accompagnement conjointement du collectif et des entreprises retenues

Chaque prestataire candidat peut se positionner sur un ou plusieurs lots, ce choix est précisé en page de couverture de son dossier de candidature.

La réponse, comprendra impérativement :

1. une fiche de présentation de l'organisme prestataire candidat

2. une fiche présentation de l'intervention répondant au cahier des charges du lot concerné; des exemples d'action réussies où ils ont occupés soit une position de maître d'œuvre d'un chantier plus global soit une position d'expert en lien avec le lot retenu

3. le prix/journée HT par entreprise

4. une listes des intervenants pressentis

5. les dates d'intervention possibles à partir du 31 mars 2011 et jusqu'au 30 novembre 2012

LE PROJET TIC VALLEY

AGEFOS PME Midi Pyrénées

LE CONTEXTE GLOBAL

La « TIC Valley », lancée depuis 2 ans, réunit aujourd'hui une dizaine de jeunes entreprises en forte croissance qui ont déjà créé plusieurs centaines d'emplois sur un territoire relativement cohérent au plan géographique et économique (Sicoval) : ActenGo, Adelya, Axible Technologies, Cameleon Software, Coverlink, Goojet, Intuilab, Itrust, Noomeo, Servineo, SportNco, Sig Fox.

L'objectif de ce collectif de jeunes entrepreneurs est de susciter et d'encourager les synergies technologiques et commerciales en créant un lieu de vie et de travail, inspiré du modèle américain du campus.

La "TIC Valley" est à la fois un ensemble d'entreprises autonomes qui souhaitent se doter d'un terrain favorable à leur développement grâce à une proximité, une lisibilité et une communauté d'intérêts. Mais c'est aussi un collectif qui souhaite se structurer et partager des fonctions transverses notamment dans les métiers supports : commercial, communication, comptabilité, gestion des ressources humaines, formation, administration et gestion...

En effet, même si ces start-up rencontrent souvent des succès rapides, y compris, à l'international (Actengo, Fitting box sur la réalité virtuelle ou Goojet, premier média social français sur mobile), force est de constater que :

- les cycles de vie de ces entreprises sont parfois extrêmement courts, il faut donc sécuriser les parcours de leurs salariés et faciliter les transitions professionnelles, identifier les ruptures prévisibles et les mutations nécessaires;
- ces entreprises sont très souvent confrontées à des crises de croissance car les bons ingénieurs et les bons développeurs de produits ne sont pas automatiquement des bons dirigeants. Or, lorsqu'elles sont prises dans des dynamiques d'investisseurs et donc de création d'emplois, ces entreprises souffrent pour passer le gap de la consolidation et de l'industrialisation nécessaire à toute stratégie pérenne.

LES ENJEUX

Enjeu 1 : structuration d'un collectif d'entreprises indépendantes dans un cadre territorial (SICOVAL) et une logique de filière (TIC).

Enjeu 2 : anticipation de l'évolution des emplois et sécurisation des parcours professionnels des salariés en facilitant en particulier les transitions professionnelles (cycles de vie des entreprises parfois heurtés – profil de start-up ; crises de croissance ; pas de GPEC pour accompagner le développement difficilement prévisible de l'activité).

PARTENAIRES

Services de l'Etat, Agefos PME Midi-Pyrénées, CGPME, le cas échéant et de façon ponctuelle et/ou à plus longue échéance des collaborations pourront être envisagées avec le Pôle Emploi et le Sicoval.

RESULTATS ATTENDUS / OBJECTIFS CHIFFRES

Une dizaine d'entreprises et une centaine de salariés seront concernés par l'action.

Quatre types d'actions seront impérativement mis en place par le consultant retenu par le présent appel à proposition :

Des actions collectives, portées par l'association TIC VALLEY (8 à 10 jours)

Des actions par entreprises (4 à 5 jours par entreprise)

Des actions de coordination (4 à 5 jours)

Des actions de capitalisation (4 à 5 jours)

Environ, tous les trimestres le COPIL se réunit sur sollicitation du pilote de l'action et est informé par le consultant et le porteur de projet sur les actions en cours ; des partenaires et des entreprises concernées pourront être invités à participer à ces réunions sur proposition du COPIL.

Une évaluation conjointe consultant/Copil est prévue au terme de l'AC et le consultant s'engage à réaliser un recueil d'expérience et de bonnes pratiques, une modélisation du projet susceptible d'être communiquée et essaimée.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation en cours d'action par le Comité de Pilotage qui étudiera les livrables, pourra auditer des chefs d'entreprises et le consultant, le porteur de projet pourra réaliser des visites sur place.

Evaluation en fin d'action sur la base d'un rapport final exhaustif, d'un bilan qualitatif et quantitatif produit par le porteur de projet, d'un questionnaire de satisfaction réalisé à destination des participants

SCHEMA DE FONCTIONNEMENT / PLAN D'ACTION

Création d'un comité de pilotage regroupant des services de l'Etat (DIRECCTE, TG...) les responsables des Agefos PME Midi-Pyrénées, la CGPME et toute instance dont la présence systématique ou ponctuelle paraîtrait utile aux membres de droit du COPIL (ex : représentant des syndicats de salariés,

Le consultant retenu et les conseillers Agefos PME du territoire pré-sensibilisent les entreprises concernées par la démarche

Puis Simultanément :

- Le consultant mène un diagnostic 360° pour identifier les enjeux majeurs de chaque entreprise et leur besoin en accompagnement

- Les conseillers Agefos PME recueillent au travers d'un pré-diagnostic les informations quantitatives pertinentes en matière de ressources humaines et formation (effectif, nature des contrats, répartition par sexe, pyramide des âges, niveaux de formation, pratiques de recrutement et habitudes de formation, métiers en tension, etc.)

Sur la base des entretiens conduits et en lien avec le collectif TIC Valley, les entreprises susceptibles de pouvoir rentrer en phase active d'accompagnement sont présentées en COPIL.

Le collectif TIC VALLEY bénéficie d'un accompagnement méthodologique et structurant par un consultant retenu par l'Agefos PME sur appel à proposition et validation par ses instances paritaires.

PLANNING

AOÛT / SEPTEMBRE 2011 : constitution du comité de pilotage et de la maîtrise d'ouvrage

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2011 : pré-diagnostic et constitution de l'échantillon

OCTOBRE 2011 / SEPTEMBRE 2012 : Phase active et réalisation itérative des actions collectives, des actions individuelles, des actions de coordination, des actions de capitalisation.

OCTOBRE 2012 : finalisation des livrables définitif et clôture de l'opération.

A noter que l'évaluation se réalise en cours et en fin d'action et que des actions de communication / restitution publique pourront être envisagées / programmées par le COPIL.

MODALITES DE L'APPEL D'OFFRE REACTIV'PME

Le projet TIC VALLEY se structure autour de l'intervention conjointe d'un comité de pilotage, d'un porteur de projet (Agefos PME) et d'un consultant.

Il est entendu que le ou les consultants retenus doivent accepter le schéma de fonctionnement du projet.

PRESENTATION DE LA CANDIDATURE

Cet appel d'offre est proposé par AGEFOS PME Midi Pyrénées à tout organisme de conseil répondant aux conditions de régularité d'activité.

ENVOI DES CANDIDATURES

L'organisme candidat devra retourner son dossier de candidature (**en trois exemplaires**) avant le 31 août 2011

- **par courrier postal** (le cachet de la poste faisant foi) à :

AGEFOS PME Midi Pyrénées
Délégation Haute-Garonne
M. Guillaume DOMERGUE
14 avenue de l'Europe
Parc Technologique du Canal
BP 42125
31521 RAMONVILLE SAINT AGNE

DELAIS IMPARTIS

- Envoi de l'appel à projet au prestataire : 15 juillet 2011
- Date limite de retour de proposition du prestataire : 31 août 2011
- Audition du ou des prestataires sélectionnés : du 2 au 9 septembre 2011
- Démarrage des actions prévu : 15 septembre 2011

CRITERES DE SELECTION

Le porteur de projet examinera les candidatures et communiquera avant le 15 septembre 2011 individuellement au porteur la sélection ou le rejet de son projet. Le porteur de projet se réserve la possibilité de demander à un ou plusieurs des candidats de venir présenter sa proposition.

Des critères seront pris en compte plus favorablement :

- le respect des contenus
- le respect des contraintes organisationnelles et financières

- les cabinets polyvalents et généralistes ou les réponses en consortium sont encouragées afin de pouvoir offrir aux entreprises un éventail de conseils le plus large possible.

Bien que l'action soit fortement orientée sur des thématiques propres aux TIC et à la stratégie d'entreprise, le COPIL a des attentes fortes et unanimes sur la nécessité de considérer au premier chef les conséquences d'un projet d'entreprise en termes d'impact humain : création d'emploi directs ou indirects, sécurisation des parcours, développement de l'employabilité, organisation interne, formation et développement des compétences.

En outre, conscient du fait qu'un projet d'entreprise n'est rendu possible et efficace que par une appropriation forte de ses enjeux par les équipes dirigeantes, le COPIL attend des cabinets maître d'œuvre des expériences significatives en termes de coaching et d'accompagnement au changement.

CLAUSES PARTICULIERES

Obligation de publicité:

- L'organisme intermédiaire s'engage à assurer la publicité et notamment la diffusion des logos des financeurs sur l'ensemble des documents : AGEFOS PME, FSE, Etat (Pôle 3^E Direccte), FPSPP.

Clause de confidentialité :

- L'ensemble des outils et méthodes conçus et utilisés dans le cadre du projet TIC VALLEY resteront la propriété d'AGEFOS PME et ne pourront être utilisés à d'autres fins sans l'accord express d'AGEFOS PME.
- Les outils initiaux apportés par les consultants respectifs et servant à la construction d'outils et méthodes utilisés dans le cadre de la démarche TIC VALLEY restent la propriété des consultants.
- Dans le cadre de sa mission, le prestataire est tenu au devoir de réserve et s'engage à observer une stricte discrétion quant aux informations qu'il sera amené à connaître dans l'exercice et à l'occasion de sa mission. Il s'engage à ne pas effectuer de copies ni transmettre à autrui les fichiers informatiques qu'il réalise ou dont il a communication dans le cadre de ce projet.

CONDITIONS FINANCIERES

Le coût consultant global ne devra pas dépasser 1 000€/HT jour soit un coût maximum pour le projet évalué à 68 000 €.